

AVIS

# MOBILITÉS: ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

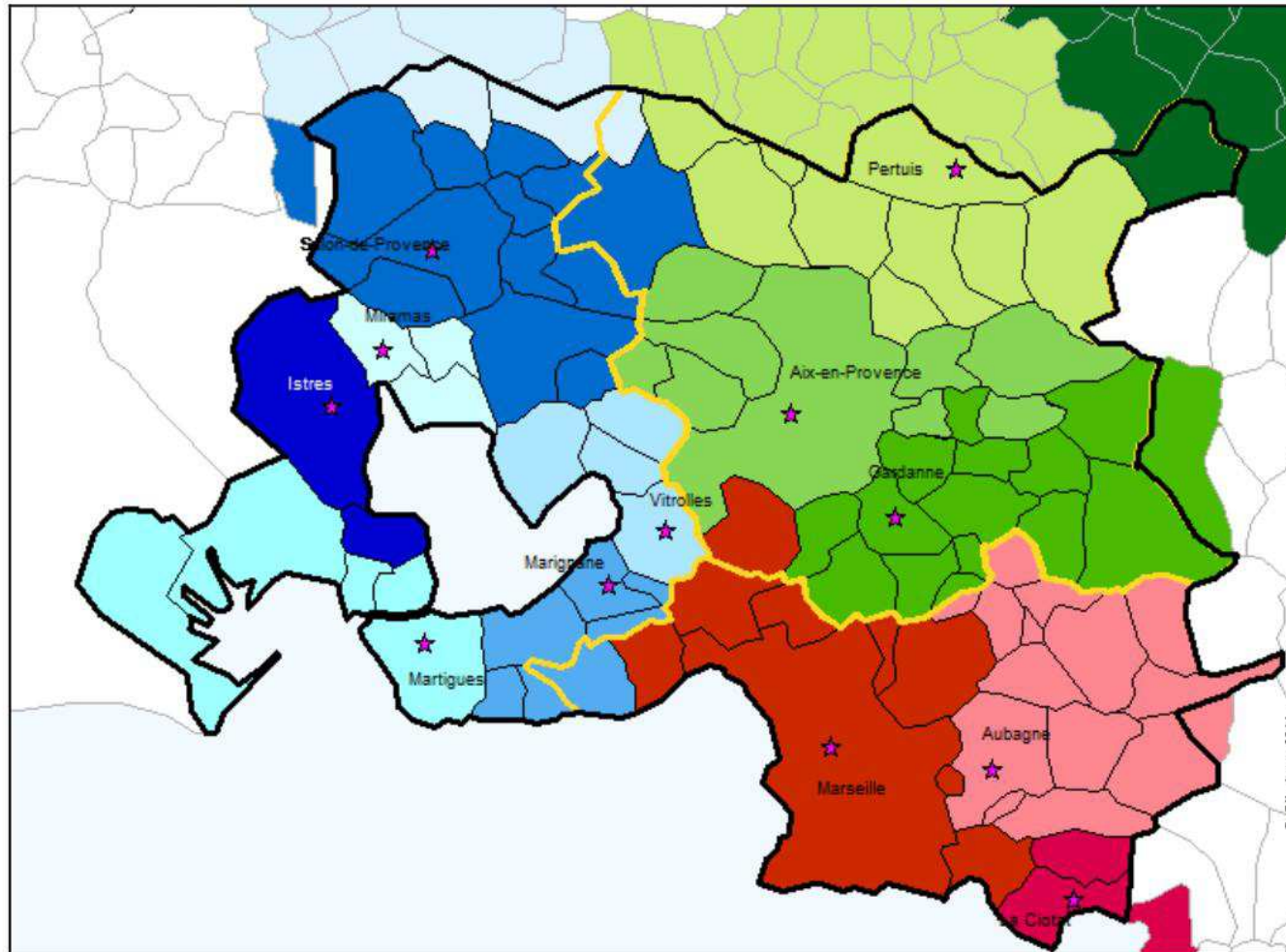
*1<sup>er</sup> avril 2019*

*Commission Aménagement et Attractivité du Territoire*

- La mobilité désigne les changements de lieu accomplis par des personnes ou groupes de personnes.
- La mobilité rassemble les idéologies et technologies liées au mouvement dans/de la société, soit plusieurs ensembles :
  - de valeurs sociales ;
  - de conditions géographiques ;
  - de dispositifs technologiques ;
  - de techniques et d'acteurs.
- La mobilité, source de processus d'échanges et de diffusion (valeurs, idées, technologies, *etc.*), est à ce titre un moteur essentiel de développement (économique, social, sociétal...).

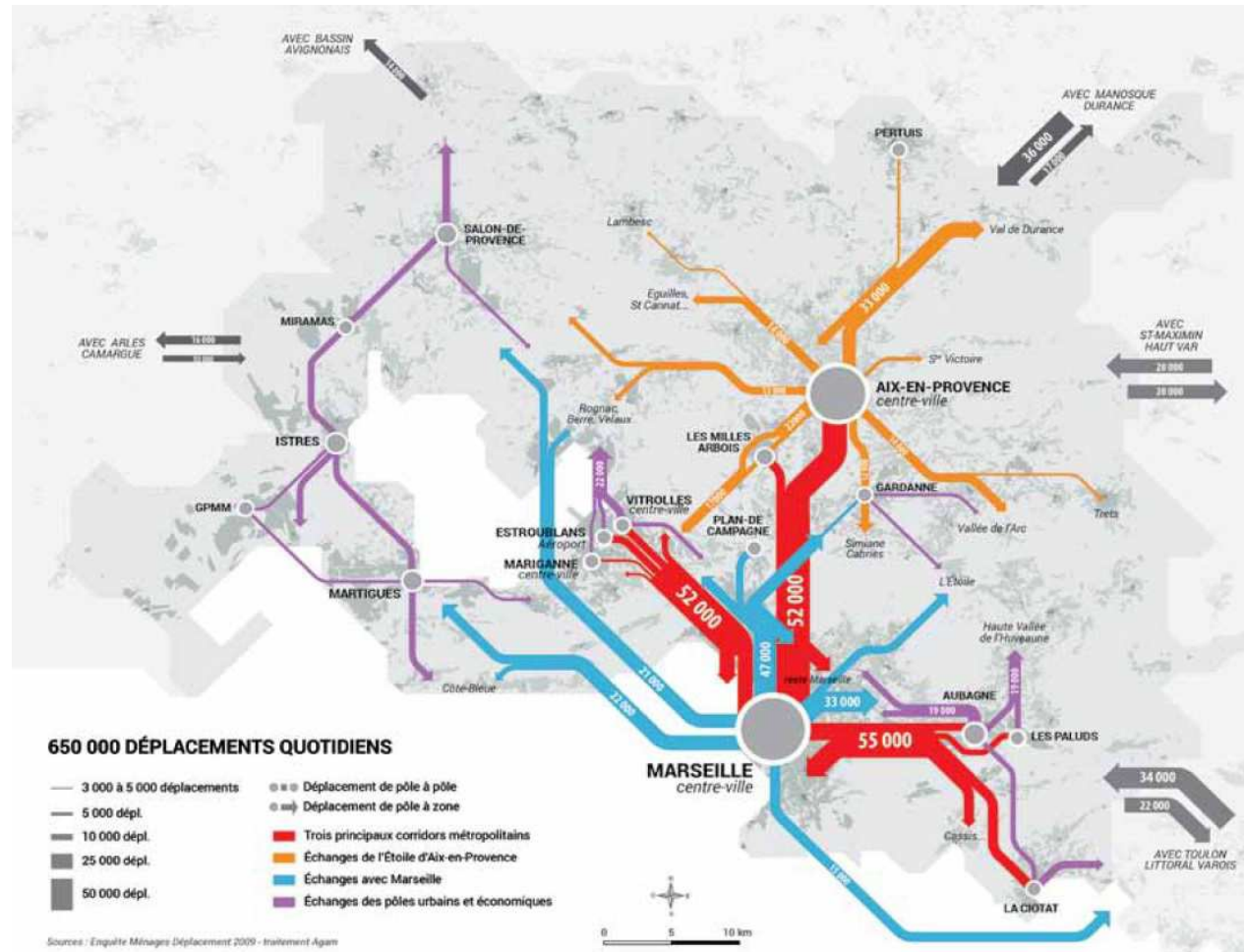
- L'approche de ces processus d'échanges et de diffusion varie selon les acteurs publics (cadres de compétences, de territoires...);
- La perspective d'une fusion entre Métropole et Département, et la nécessaire convergence des leurs politiques publiques respectives, doit être l'occasion d'harmoniser et moderniser ces approches.
- Un changement de paradigme en matière de mobilité induirait :
  - D'assumer l'ambition et l'envergure d'une « grande métropole départementale » (appréhension transversale des compétences, nécessaire déploiement des fonctions métropolitaines...);
  - D'accompagner l'accélération de l'innovation (technologique, sociale...);
  - De prendre en compte le territoire dans son entièreté, sa diversité (géographique, démographique...) et ses problématiques spécifiques ;

## SUPERPOSITION DES RESEAUX DE DEPLACEMENTS



Source : Dossier INSEE Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 2014

## SCHEMA DES FLUX METROPOLITAINS



Source : Regards de l'Agam n°30, février 2015 « Comprendre la mobilité métropolitaine »

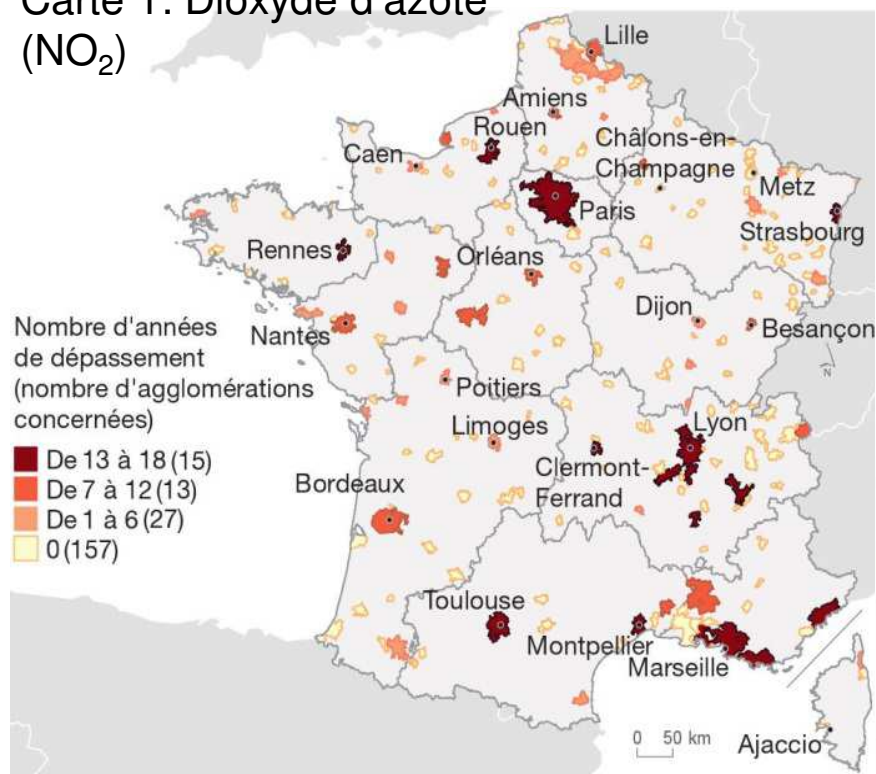
- I. Axe environnemental : mobilité durable
  
- II. Axe social : mobilité inclusive
  
- III. Axe économique : mobilité des actifs

## I. Axe environnemental : mobilité durable

## A. Diagnostic

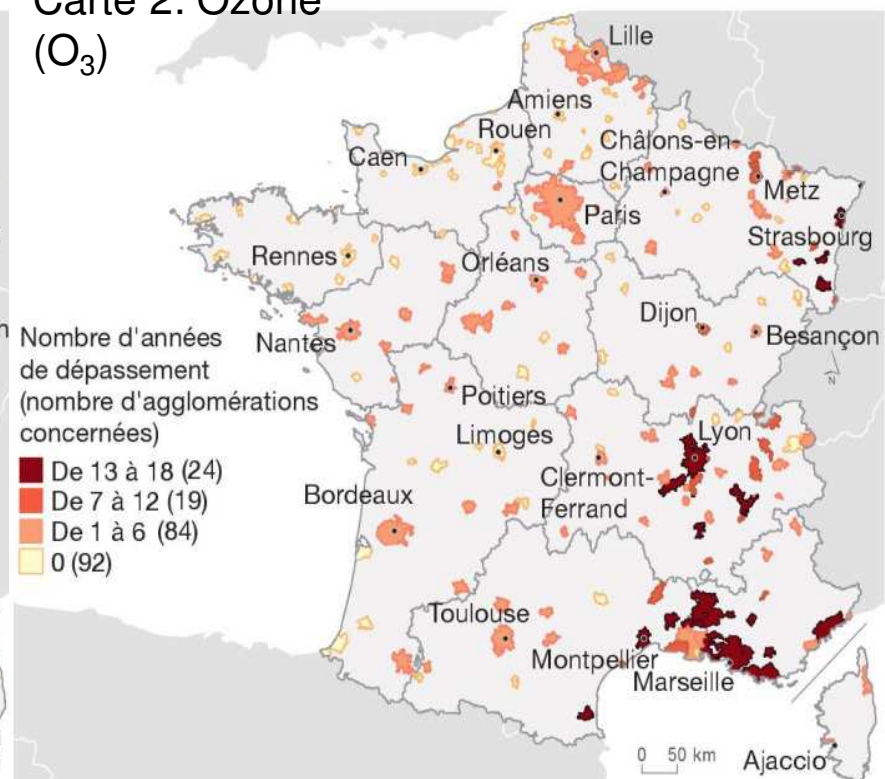
### **Nombre d'années de dépassement des normes réglementaires de qualité de l'air pour la protection de la santé par agglomération (période 2000-2017)**

Carte 1: Dioxyde d'azote  
(NO<sub>2</sub>)



Source : Géod'Air, juillet 2018. Traitements : SDES, 2018

Carte 2: Ozone  
(O<sub>3</sub>)












Source : Géod'Air, juillet 2018. Traitements : SDES, 2018

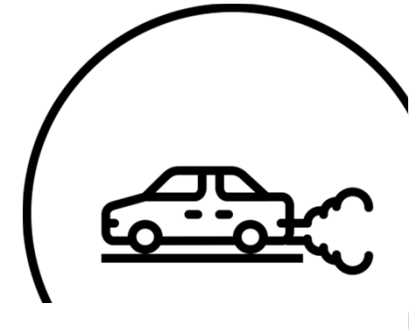


## A. Diagnostic

*Extrait du classement 2019 « Tom-tom traffic Index »*

RANK BY FILTER ^	WORLD RANK ^	CITY	COUNTRY	CONGESTION LEVEL
1	5	<u>Bucharest</u>	 Romania	● 50% ↑7%
2	13	<u>Moscow</u> 	 Russia	● 44% -0%
3	21	<u>Saint Petersburg</u>	 Russia	● 41% ↑1%
4	25	<u>London</u>	 United Kingdom	● 40% ↑2%
5	26	<u>Marseille</u>	 France	● 40% ↑2%
6	27	<u>Rome</u>	 Italy	● 40% ↑2%
7	35	<u>Paris</u>	 France	● 38% ↑2%
8	37	<u>Brussels</u>	 Belgium	● 38% ↑3%

## A. Diagnostic



En 2012, sur les **6,7 millions** de déplacements quotidiens,

**les 20% attribués aux actifs** représentaient

**à eux seuls plus de 70% des émissions**

de gaz à effet de serre sur le territoire métropolitain

## B. Préconisations

Deux types d'actions principalement identifiées :

- Actions ciblées sur la logistique d'approvisionnement des commerces dans les centres villes
- Actions visant à démocratiser l'utilisation de véhicules propres

## B. Préconisations

### ➤ Actions ciblées sur la logistique d'approvisionnement des commerces dans les centres villes

1. Contribuer à développer le report modal pour les professionnels de la logistique ;
2. Sensibiliser les commerces à l'intérêt de créer des sas de livraison 24h/24 ;
3. Encourager la création de hubs logistiques permettant le déchargement et le stockage des marchandises en un seul et même endroit 24h/24.

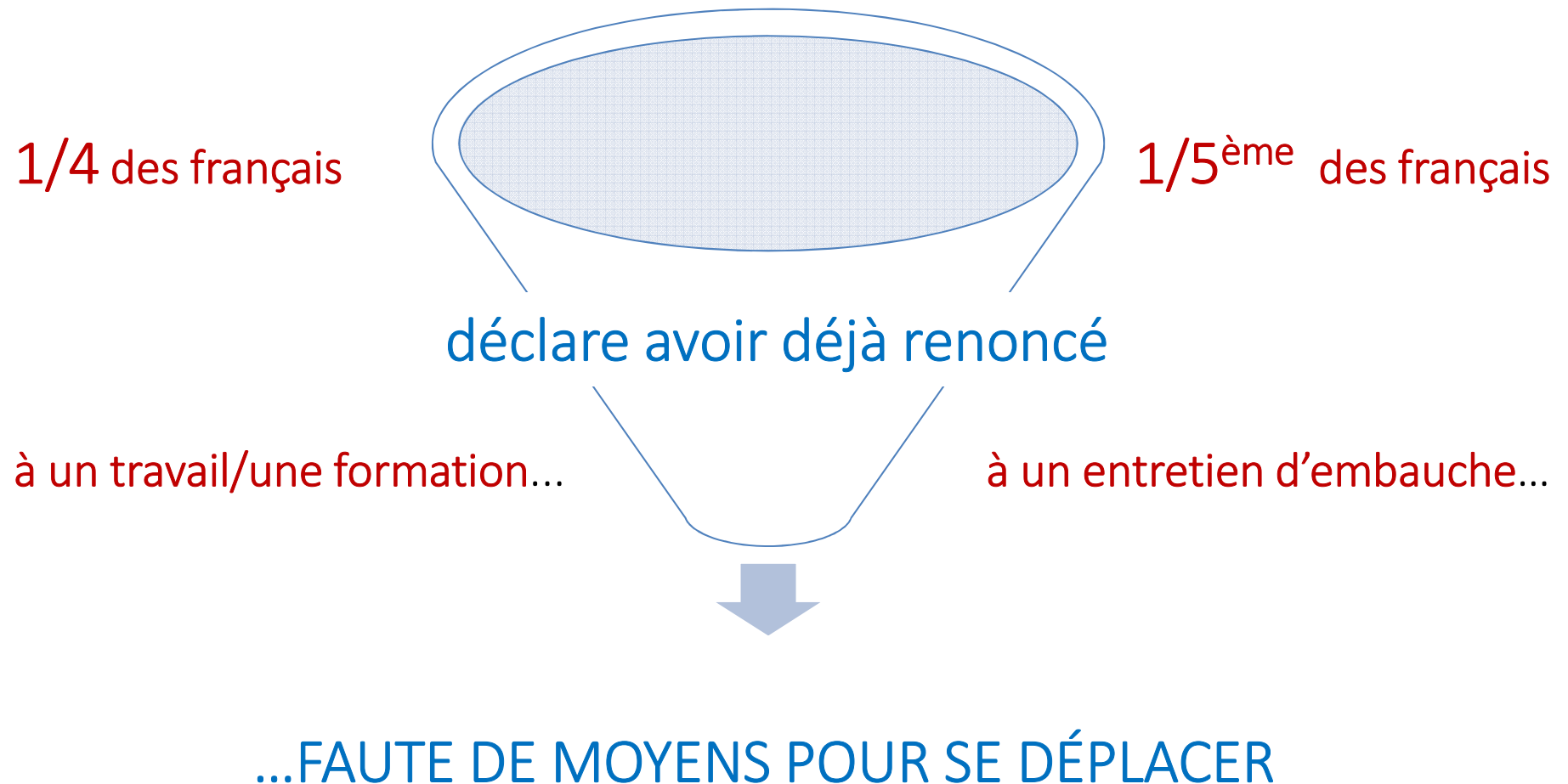
## B. Préconisations

### ➤ Actions visant à démocratiser l'utilisation de véhicules propres

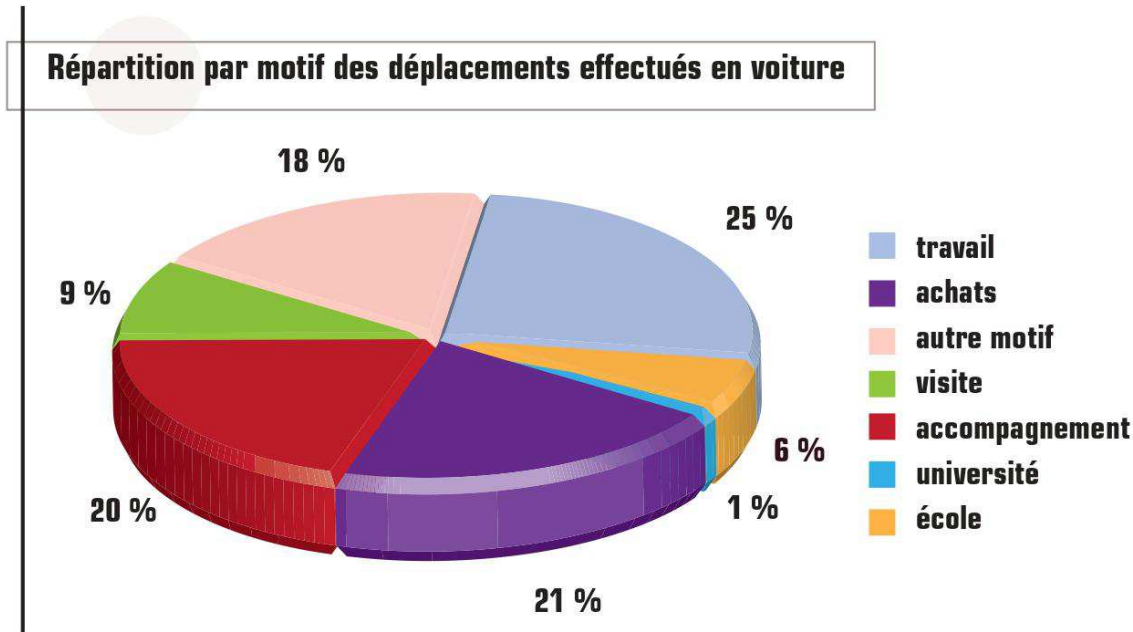
1. Encourager les initiatives innovantes de type Totem/Citiz ;
2. Promouvoir l'élargissement de l'offre de véhicules en libre-service/auto-partage au-delà des grands centres urbains;
3. Maintenir et promouvoir les dispositifs de participation à l'acquisition de véhicules propres existant au sein des collectivités territoriales ;
4. Renouveler les initiatives de type Solumob qui permettent de d'expérimenter des solutions nouvelles ;

## II. Axe social : mobilité inclusive

## A. Diagnostic



## A. Diagnostic



*Enquête globale de déplacements (EMD 2007-2010) - Rapport de présentation des principaux résultats sur l'ensemble du territoire*

*Seuls 32 % des déplacements sont motivés par le travail, l'école ou l'université ; 41 % sont motivés par l'accompagnement et les achats.*



## B. Préconisations

- Appropriation des solutions de mobilité par les personnes vulnérables ;
- Développement de dispositif d'accompagnement solidaire ;
- Soutien des publics éloignés de l'emploi à l'accès aux transports ;
- Meilleure prise en compte des territoires ruraux.

## B. Préconisations

- Appropriation des solutions de mobilité par les personnes vulnérables
  1. Sensibiliser / faciliter l'accès à l'information sur les solutions de mobilité ;
  2. Former/sensibiliser les professionnels du travail social au « conseil en mobilité » ;

## B. Préconisations

### ➤ Développement de dispositifs d'accompagnement solidaire

Développer, pour les publics âgés et/ou en situation de handicap :

1. des applications de copiétonnage ;
2. des services d'accompagnement aux activités du quotidien (courses, rendez-vous médicaux, etc.)

## B. Préconisations

### ➤ Soutien des publics éloignés de l'emploi à l'accès aux transports

S'inspirer de l'initiative des Hauts-de-France pour mettre à disposition des véhicules de location :

- à prix minime (1€/jour)
- à destination des bénéficiaires du RSA
- pour leurs déplacements (dont rendez-vous Pôle Emploi, entretiens d'embauche, etc.).

## B. Préconisations

- Meilleure prise en compte des territoires ruraux
  1. Par l'extension du maillage des services de covoiturage ou d'auto-partage ;
  2. Par la poursuite des efforts sur les réseaux transports collectifs interurbains

## Préconisation commune aux axes I et II

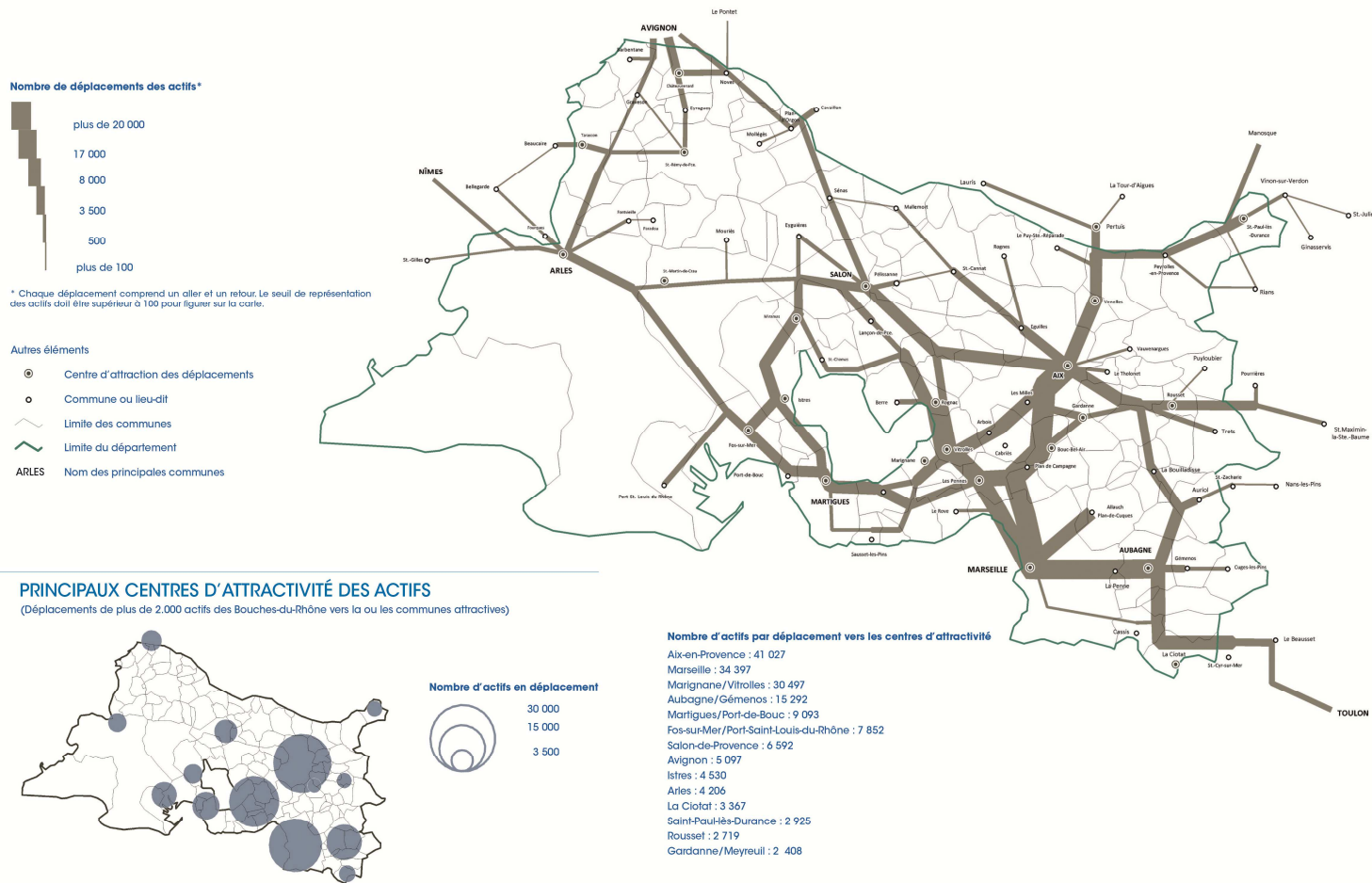
- Poursuivre les efforts faits en matière d'action éducative au sein des collèges du département en élargissant la thématique (aujourd'hui circonscrite à l'« éco-mobilité ») à la « mobilité durable et inclusive »

### III. Axe économique : mobilité des actifs

## A. Diagnostic



### FLUX DE DÉPLACEMENTS DES ACTIFS



Source : INSEE, exploitation complémentaire du Recensement de la Population, 2016



## A. Diagnostic

DEPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

**Type de déplacements\* entre les communes**

- Double déplacement d'une commune A vers une commune B et de la commune B vers A
- Simple déplacement d'une commune A vers une commune B

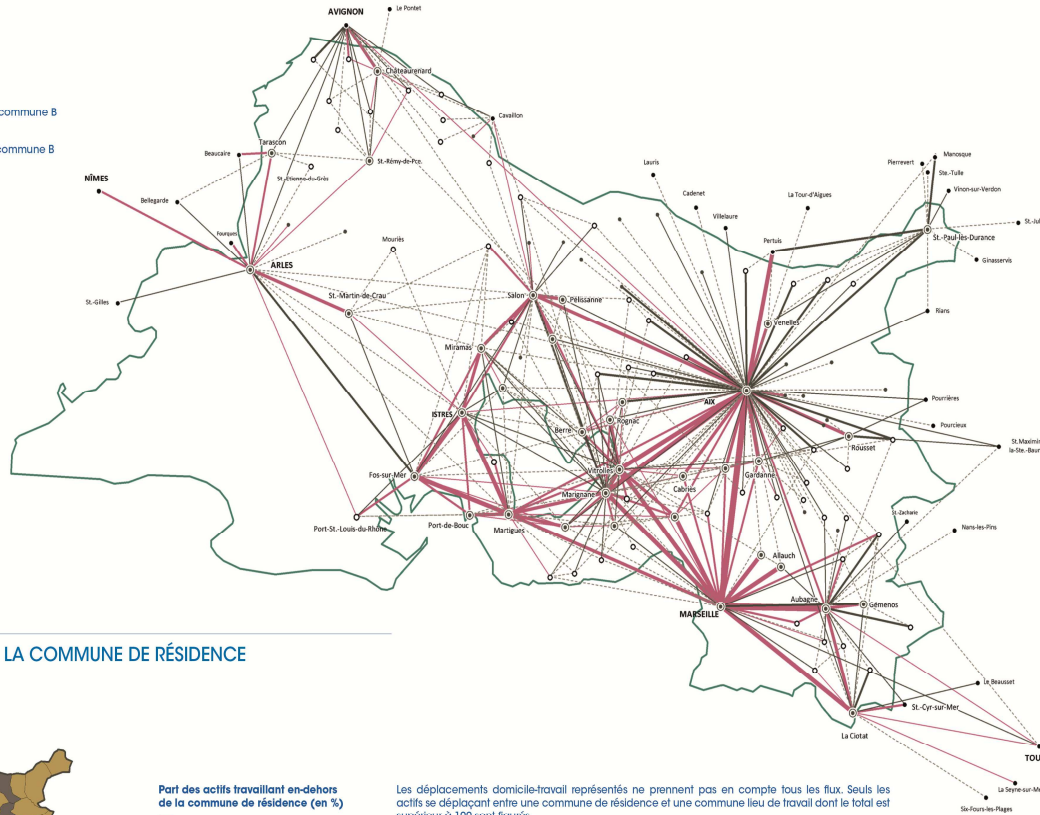
\* Chaque déplacement comprend un aller et un retour

**Flux de plus de 100 actifs ayant un emploi d'une commune de résidence vers une commune lieu de travail**

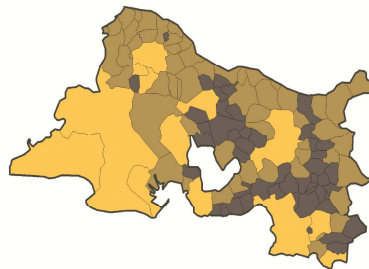
- plus de 6 000
- de 2 000 à 6 000
- de 1 000 à 2 000
- de 500 à 1 000
- de 200 à 500
- de 100 à 200

**Caractéristiques des déplacements entre les communes**

- Commune avec de multiples déplacements dont le nombre total est supérieur à 2 000
- Commune avec au moins deux déplacements mais dont le total est inférieur à 2 000
- Commune avec un seul déplacement
- Commune hors département



### ACTIFS TRAVAILLANT EN-DEHORS DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE



**Part des actifs travaillant en-dehors de la commune de résidence (en %)**

- supérieur à 75 % (50)\*
- de 50 à 75 % (56)
- inférieure à 50 % (13)

\* (Entre parenthèses nombre de communes)

Les déplacements domicile-travail représentés ne prennent pas en compte tous les flux. Seuls les actifs se déplaçant entre une commune de résidence et une commune lieu de travail dont le total est supérieur à 100 sont figurés.

Les principaux flux de déplacement concernent :

- Aix/Marseille, 12 560 déplacements ;
- Aubagne/Marseille, 10 745 ;
- Marseille/Vitrolles, 5 952 ;
- Allauch/Marseille, 5 674 ;
- Marseille/Marignane avec 4 866 déplacements.

Les autres flux importants sont :

- Vitrolles/Marignane, 3 142 déplacements ;
- Fos-sur-Mer/Istres, 3 008 ;
- Aix/Marignane avec 2 810 déplacements ;
- Aix/Vitrolles, 2 459 ;
- Istres/Martigues avec 2 238 déplacements.

Source : INSEE, exploitation complémentaire du Recensement de la Population, 2016

## A. Diagnostic

### ➤ Dernière Enquête Ménages-Déplacement (2008-2009) :

- La majorité des actifs en emploi à plein-temps (1/3 de la population) :
  - travaillent en dehors de leur zone de résidence,
  - effectuent donc les plus longues distances ;
- Déplacements liés au travail effectués en voiture : 70% ;
- Taux moyen d'occupation des voitures : 1,41 personnes ;
- Déplacements intermodaux : 2% de déplacements totaux.

## B. Préconisations

- Optimisation de la gestion du 1<sup>er</sup> et du dernier Km ;
- Déploiement du recours au télétravail pour les agents des collectivités territoriales ;
- Flexibilisation des horaires ;
- Facilitation de l'intermodalité.

## B. Préconisations

### ➤ Optimisation de la gestion du 1er et du dernier Km

1. Poursuivre le soutien aux initiatives liées à la desserte des zones d'emploi ;
2. Encourager la concertation autour de l'élaboration des « *plan de déplacement des entreprises* », notamment dans les zones d'emploi les plus concentrées et difficiles d'accès ;
3. Aménager des aires dédiées au stationnement de véhicules alternatifs dans des zones stratégiques pour favoriser le report modal ;

## B. Préconisations

### ➤ Déploiement du recours au télétravail pour les agents des collectivités territoriales

Engager une réflexion sur l'assouplissement des conditions du recours au télétravail ; ex:

- élargissement des bénéficiaires aux agents les plus éloignés de leur lieu de travail ;
- élargissement des modalités de mise en œuvre à des plages horaires plus variées ;

## B. Préconisations

### ➤ Flexibilisation des horaires

1. Expérimenter des horaires décalés dans les collèges ;
2. Expérimenter un « Plan d'organisation du temps de travail » des entreprises sur une zone stratégique